



Le Collegien

Vendredi, 10 Avril 1874.

Les ancêtres de Bismark.

(suite.)

Comment se fait-il que les Suisses démocrates et les Prussiens monarchistes s'entendent si bien pour persécuter les catholiques? C'est la question qui va nous occuper.

D'abord Mr. de Bismark est protestant ou quelque chose comme cela; les Suisses persécuteurs le sont aussi. On devrait en conclure que, partisans du libre examen et du jugement privé en matière de religion, ils doivent peu s'occuper de ce que pensent les autres. Mais c'est le contraire qui arrive, comme nous l'avons vu. Les évêques sont emprisonnés, exilés, dépouillés; les prêtres aussi, pour avoir proclamé le dogme de l'infailibilité du Pape.

N'y a-t-il pas une contradiction flagrante entre le Protestantisme de ces persécuteurs et leur manière d'agir à l'égard des Catholiques?

Oui et non.

Oui si vous ne faites attention qu'au seul principe fonda-

mental, de la grande hérésie protestante. Si Dieu n'a établi aucun pouvoir pour contrôler le jugement individuel en matière de croyances religieuses, ainsi que le prétendent les Protestants, il est clair que les gouvernements, monarchiques ou démocratiques, qui s'arrogent un tel pouvoir agissent en cela contre le droit. Et si ces gouvernements sont protestants, ils ont le tort d'être radicalement illogiques, puisque d'un côté leur point de départ est que tout homme a un droit inaliénable à ne s'en rapporter qu'à son jugement privé, à sa raison, en un mot: et que de l'autre, ils persécutent ceux qui, par la nature même du cas, ont le même droit qu'eux à leur jugement privé.

Il semble donc que, logiquement, un gouvernement ou un peuple protestant ne devrait jamais être persécuteur. On ne voit pas bien au premier abord pourquoi il se mêlerait de religion puisque chaque individu protestant a droit, d'après ses principes, d'être à lui-même son pape, son évêque et son prêtre. C'est ce que les premiers réformateurs ont enseigné, c'est ce qui devient de plus en plus admis dans le monde protestant qui ne diffère pas

essentiellement du système rationaliste.

On conçoit, d'après ces remarques, qu'en expliquant l'histoire des nations catholiques et protestantes, il importe de faire une distinction essentielle entre les principes de la religion catholique et ceux des Protestants.

Le Catholique croit à une religion positive, seule vraie, hors de laquelle il n'y a point de salut. Cette religion est une société réglée par un *pouvoir* parlant avec une autorité telle que tous doivent croire et obéir sous peine d'un ostracisme temporel et éternel.

Les devoirs et les droits d'un gouvernement catholique sont plus étendus que ceux des états protestants. Le gouvernement catholique est tenu de regarder la tolérance de l'erreur comme un mal qui n'est, par conséquent, jamais désirable pour lui-même et qu'on ne peut laisser passer que par crainte d'un mal plus grand. Cette conséquence pratique, en contradiction évidente avec une foule de théories ou d'aspirations libérales, découle de la nature même de la religion catholique, seule vraie, positive, dogmatique et hors de la-